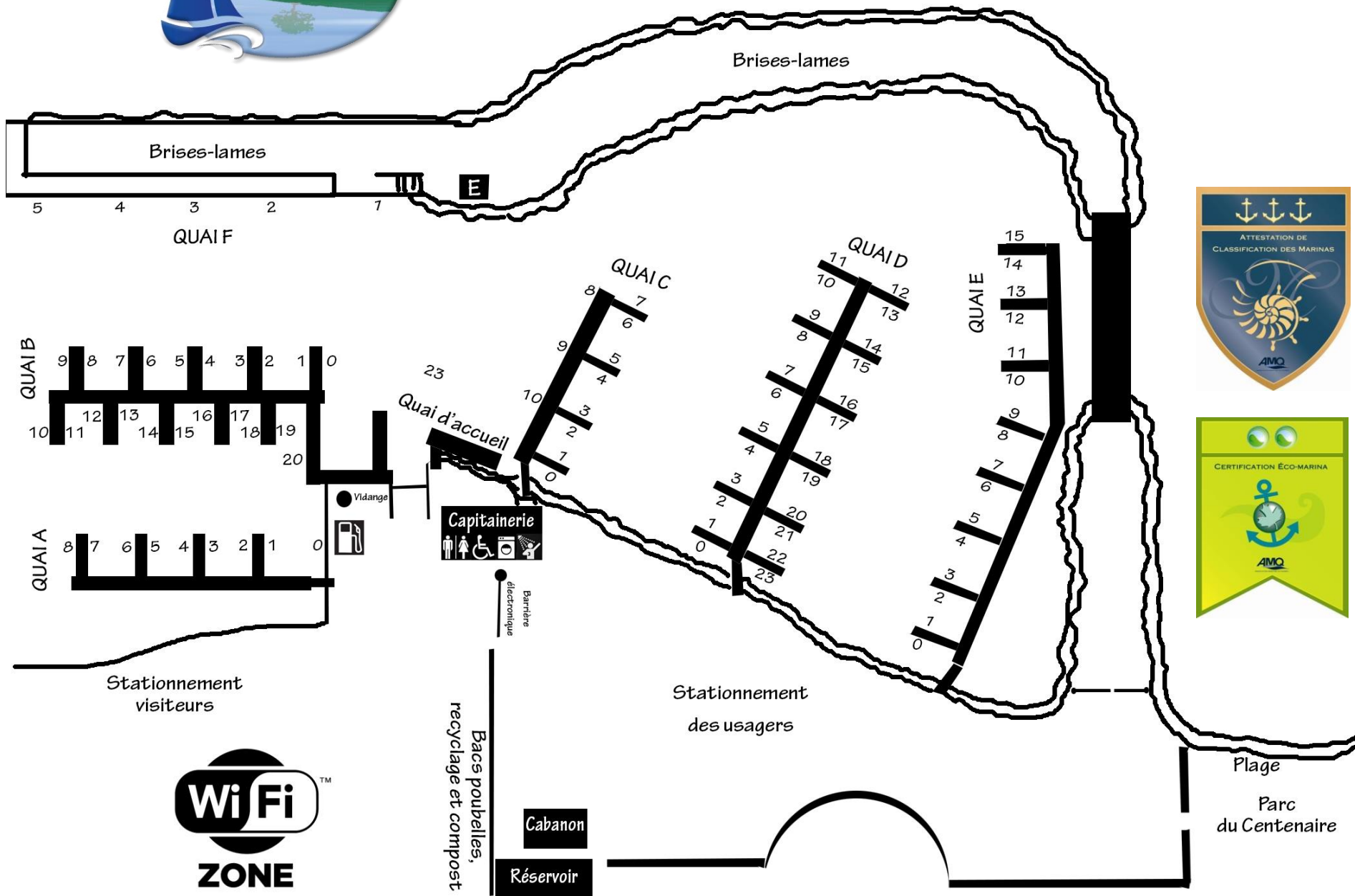




# MARINA MUNICIPALE DE VILLE-MARIE

## TARIFICATION 2018



Tel qu'établi par le Règlement sur la tarification des loisirs #521, chapitre 9

### QUAI A - F

	RÉSIDENT	NON RÉSIDENT
Saison	29 \$ / pied	31 \$ / pied
Mi-saison	20 \$ / pied	21 \$ / pied
Mois	15 \$ / pied	16 \$ / pied

### VISITEURS

Semaine (5 à 7 jours)	8,50 \$ / pied
Nuitée régulière	1,70 \$ / pied

### QUAIS PETITES EMBARCATIONS

(motomarine, kayak, chaloupe, etc.)

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
	14 \$ / pied	15 \$ / pied

### SERVICE DE VIDANGE

Locataires de la marina	Gratuit
Visiteur	25 \$
A compter du 1er octobre 2018	150 \$ / vidange

### MISE À L'EAU

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Journée	8 \$	20 \$
Saison	60 \$	150 \$

### HIVERNATION

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
	6 \$ / pied	7 \$ / pieds

### AIR CLIMATISÉ

Des frais de 2 \$ / pied s'ajoute pour les locations saison, mi-saison et mois.

### PRISE ÉLECTRIQUE SUPPLÉMENTAIRE

Saison	100 \$
Mi- Saison	50 \$
Mois	30 \$

La saison début le 12 mai 2018

La mi-saison commence le 9 juillet 2018.

